



THE ADECCO GROUP



**Charte achats
responsables et inclusifs**

Pourquoi une Charte Achats Responsables et Inclusifs ?

Cette charte présente les engagements de The Adecco Group et ceux attendus de ses fournisseurs pour des achats responsables et inclusifs afin de construire une relation durable et réciproque.

Les principales missions des Achats sont de :

- Contribuer à augmenter les résultats financiers, en optimisant les coûts de manière responsable et en obtenant la meilleure performance possible, de nos prestataires et partenaires, dans le cadre d'une relation durable,
- Piloter notre amélioration continue, en challengeant les besoins de nos clients internes, et en incluant des critères sociaux et environnementaux dans nos cahiers des charges, intégrés dans les processus de sélection de nos fournisseurs et suivis dans le pilotage de nos contrats,
- Protéger le Groupe, en optimisant le panel fournisseurs et en sécurisant les process de sélection et de référencement.

La politique d'achats de The Adecco Group se construit autour de ces missions, mais aussi de l'engagement historique de l'entreprise dans la promotion de la diversité, de l'inclusion, du respect des droits de l'Homme, et dans la prise de conscience de l'impact de son activité sur l'environnement.

D'ailleurs, la Responsabilité Sociale et Environnementale est intégrée à la stratégie de The Adecco Group depuis plus de 30 ans. Nous sommes convaincus qu'une performance durable est le résultat d'une triple performance, économique, sociale et environnementale.

Nous adhérons au [Pacte Mondial de l'ONU](#), faisant de The Adecco Group la première entreprise de son secteur à l'avoir signé.

Notre stratégie RSE repose sur 3 piliers et 5 engagements forts :

Agir et Innover pour l'emploi

1. Sécuriser les parcours et développer les compétences,
2. Garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail.

Construire avec nos parties prenantes un écosystème responsable

3. Dialoguer et agir de manière responsable avec nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs.

S'engager pour une société solidaire et durable

4. Renforcer nos actions en faveur de la diversité et de l'inclusion,
5. Être un acteur de la transition énergétique et réduire nos émissions.

Les Directions Achats et RSE de The Adecco Group ont rédigé la présente Charte Achats Responsables et Inclusifs pour répondre aux objectifs suivants :

- Mieux **maîtriser** les impacts sociaux et environnementaux liés à nos achats,
- **Anticiper** les évolutions du cadre réglementaire, ainsi que les défis sociétaux et environnementaux,
- **Intégrer** de manière croissante les critères RSE dans chacune des étapes du processus achats, de la qualification du besoin jusqu'au pilotage de la performance de nos fournisseurs,
- **Sensibiliser** et impliquer les parties prenantes, clients internes et fournisseurs, afin de créer une dynamique vertueuse,
- **Communiquer** à l'interne et à l'externe sur les actions menées,
- **S'engager** de manière concrète, et réciproque.

Engagée dans une démarche croissante d'achats responsables et inclusifs, la Direction des Achats intègre de plus en plus d'exigences environnementales et/ou sociales à la sélection de ses fournisseurs et sous-traitants.

Les Engagements de nos fournisseurs

Les exigences que nous avons vis-à-vis de nos prestataires sont détaillées et consolidées dans notre Code de Conduite, transmis et obligatoirement signé par l'ensemble des fournisseurs avec lesquels nous contractualisons.

[Code de conduite fournisseur.](#)

Nos Engagements pour l'achat responsable et inclusif

- Respecter un processus équitable de sélection de nos fournisseurs, reposant sur la qualité des réponses obtenues selon des critères économiques, techniques, sociaux et environnementaux ;
- Favoriser l'approche « coût global » dans l'analyse des offres et le circuit de décision ;
- Lutter contre toute forme de corruption et sensibiliser nos collaborateurs par des formations obligatoires pour éviter toute forme de conflit d'intérêt ;
- Garantir le principe d'éthique dans nos affaires ;
- Renforcer la notion de partenariat avec nos fournisseurs, et s'inscrire dans une relation « gagnant-gagnant » ;
- Mettre en place avec nos prestataires des plans d'actions achats responsables et inclusifs progressifs qui soient le plus vertueux possible et permettent aux deux parties de progresser ;
- Favoriser les relations long-terme en aidant nos prestataires à se perfectionner ;
- Anticiper et alerter nos prestataires en cas de risque de dépendance économique ;
- Être attentif aux conditions de santé, sécurité et bien-être au travail chez nos fournisseurs ;
- Respecter les conditions des contrats signés, notamment les délais de règlement.

Nos actions pour promouvoir les achats responsables et inclusifs

- Envoi systématique et analyse du questionnaire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises et sur les thèmes de la Lutte contre la Corruption et du Devoir de Vigilance ;
- Formation et sensibilisation continue des équipes achats et approvisionnements ;
- Clauses spécifiques dans les Appels d'offres (confidentialité, attendus métiers, critères RSE...) ;
- Cadres de réponses et critères d'analyse pondérés identiques pour l'analyse des offres de tous nos fournisseurs (jusqu'à 10% pour les parties sociales et environnementales) ;
- Présentation des sujets dans leur globalité lors de Comités des engagements de dépense pour assurer des prises de décisions collégiales ;
- Adhésion au PAQTE, notamment pour faciliter les achats auprès des acteurs issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville ;
- Développement des achats auprès des secteurs protégés, adaptés, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire, ainsi que l'incitation à la mise en œuvre de contrats de co-traitance ;
- Mise en place d'un Comité de Pilotage Devoir de vigilance ;
- Mise en place d'un Comité de Pilotage Achats Responsables ;
- Evaluation de nos pratiques à travers la notation Ecovadis ;
- Code de conduite interne distribué à chaque salarié, et qui définit les principes et règles d'éthique applicables aux relations avec ses partenaires économiques.

Contact : achats@adecco.com

Cette charte vient compléter le code de conduite existant. Elle engage conjointement The Adecco Group et ses fournisseurs à respecter ses principes dans le but de développer des relations durables et responsables, et favorise l'amélioration continue des processus des partenaires.

A Villeurbanne, le 31/01/2022

Olivier Voinot
SVP Finance
The Adecco Group



Arnaud Brun
Director Regional
Sourcing & Procurement
The Adecco Group



Raphaèle Lhomel
Responsable RSE
The Adecco Group



THE ADECCO GROUP

Adecco

QAPA

Spring

BADENOCH
+ CLARK

modis

pontoon

LHH

humando

GA
GENERAL
ASSEMBLY